LE DÉPARTEMENT

A vos côtés

Aube
en Champagne
LE DÉPARTEMENT

Aube en Champagne
LE DÉPARTEMENT

Décision Modificative n°2 - 2025

Budgets annexes

Conformément aux dispositions de l'article 107 de la loi NOTRé codifiées à l'article L. 3313-1 du CGCT, le présent document constitue la présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles des budgets annexes.

Budget annexe du Centre départemental de l'enfance

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Investissement	51 000 €	
Fonctionnement	- 51 000 €	
Total	0 €	0 €

L'équilibre de la DM2 2025 du budget du CDE intègre :

- dépenses d'investissement : augmentation de l'excédent prévisionnel d'investissement (51 K€).
- dépenses de fonctionnement : ajustement des cotisations sociales (- 51 K€).

Une proposition supplémentaire est inscrite en opération d'ordre et elle concerne les dotations en amortissement :

- Dépense de fonctionnement : 51 000 €
- Recettes d'investissement : 51 000 €

Globalement il n'y a pas de modification du financement par le budget principal.

Budget annexe « Immobilier d'entreprises »

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Investissement	2 704 €	2 704 €
Fonctionnement	33 902 €	33 902 €
TOTAL	**36 606 €**	**36 606 €**

L'équilibre de la DM2 2025 du budget annexe n° 20 intègre principalement :

- dépenses d'investissement : remboursement de l'avance du budget principal (2 704 €).
- dépenses de fonctionnement : subvention de fonctionnement à la SEMTAC (33 902 €).

- recettes d'investissement : dépôts et cautionnement reçus (2 704 €).
- recettes de fonctionnement : baisse de la prise en charge du déficit par le budget principal (- 110 702 €), ajustement du revenus des immeubles (102 232 €) et des remboursements de frais annexes (charges, taxes foncières, …) par leurs occupants (42 372 €).

Soit globalement une diminution de 113 406 € du financement par le budget principal.

Budget annexe « Laboratoire départemental d'analyses »

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Investissement	10 000 €	
Fonctionnement	1 500 €	11 500 €
TOTAL	**11 500 €**	**11 500 €**

L'équilibre de la DM2 2025 du budget annexe n° 26 intègre :

- dépenses d'investissement : remboursement de l'avance au budget principal (10 000 €).
- dépenses de fonctionnement : créances éteintes (1 500 €).
- recettes d'investissement : néant
- recettes de fonctionnement : prestations facturées (20 722 €), compensation par l'État du SIEG (217 894 €), diminution de la prise en charge du déficit du budget annexe par le budget principal (- 227 116 €).

Soit globalement une diminution de 227 116 € du financement par le budget principal.

Budget annexe « Zones d'activités départementales »

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Investissement	- 144 000 €	
Fonctionnement	+ 144 000 €	
TOTAL	**0 €**	**0 €**

L'équilibre de la DM2 2025 du budget annexe n° 30 intègre :

- dépenses d'investissement : remboursement de l'avance versée par le budget principal (- 144 000 €).

- dépenses de fonctionnement : travaux sur le Parc Logistique de l'Aube (144 K€).

Soit globalement une hausse de 144 000 € du financement par le budget principal.

Budget annexe « Ports des lacs de la Forêt d'Orient »

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Investissement		
Fonctionnement	20 302 €	20 302 €
TOTAL	**20 302 €**	**20 302 €**

L'équilibre de la DM2 2025 du budget annexe n° 42 intègre :

- en dépenses de fonctionnement : augmentation des fluides (20 000 €) et de la cotisation foncière des entreprises (302 €).

- en recettes de fonctionnement : subvention d'équilibre versée par le budget principal pour 15 755 €, locations et mise à l'eau de bateaux (2 167 €), cotisation pour la saison de pêche (417 €), autres produits exceptionnels (1 863 €) et rechargement de fluides, bornes pour les camping-cars (100 €).

Soit globalement une augmentation de 15 755 € du financement par le budget principal.

À l’issue du vote, merci de bien vouloir **signer** le document budgétaire !